ARRONDISSEMENT DE BASTOGNE

PROVINCE DE LUXEMBOURG

Tél. : 080/29.28.27

ADMINISTRATION COMMUNALE DE VIELSALM

Rue de l'Hôtel de Ville, 5 6690 VIELSALM

PRIME POUR L'ENTRETIEN DES HAIES

Déclaration sur l'honneur (annexe 2)

Je soussigné ……., agriculteur/trice à titre principal/secondaire, titulaire du numéro d'exploitation……., domicilié ……

DECLARE par la présente avoir taillé …….. mètres de haies dans le respect des mesures légales en vigueur et avoir consacré …… heures pour effectuer ce travail.

Je certifie que ces haies sont localisées sur le territoire de la Commune de Vielsalm et sont situées dans des terrains de mon exploitation tels que ceux-ci figurent dans ma déclaration PAC.

Les travaux concernés ont été réalisés durant les mois de …… de l'année ……

Je joins en annexe l'identification claire et précise des haies taillées.
J'accepte que des contrôles soient réalisés par les services communaux.

Fait à ……. le ……

Signature